



SEIZIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 8 décembre 2021

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Turner, président
M. Carr, vice-président
M. Cullins
M. Ames
M. Wetmore
M^{me} S. Wilson

M. LePage
M. K. Chiasson
M. LeBlanc
M. Arseneau
M. Austin

le 8 décembre 2021

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son seizième rapport.

Le comité se réunit le 7 décembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

70, *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson ;*

77, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité.*

Le comité étudie aussi le projet de loi 80, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*, et accomplit une partie du travail à ce sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député